

*Dans le cadre de la recherche n° 94a etb/01 subventionnée par le Ministère de l'éducation...
Etude du caractère professionnalisant des dispositifs de formation
dans l'enseignement supérieur*

Dispositif n° 5

**« L'Identité enseignante » :
Activité interdisciplinaire de Construction de l'Identité Professionnelle
Section normale préscolaire**

Enseignants – Mobilisation en situation complexe (institution et terrain professionnels)

Auteur du dispositif : *Marie Paule Labrique et Julie David*

Auteur de la description : *Anny Closset*

Etablissement : *Ecole Normale Catholique du Brabant Wallon – Site de Nivelles*

Haute Ecole Léonard de Vinci

Abstract :

Ce document concerne la formation initiale des enseignants. Il analyse un dispositif de formation intitulé « l'Identité enseignante » développé en première année de la section préscolaire de l'Ecole Normale Catholique du Brabant Wallon durant l'année académique 2002-2003.

Le dispositif de formation décrit est intéressant à plus d'un titre. Pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés, les formateurs ont élaboré un programme interdisciplinaire. Points importants de ce programme : la pratique d'une méthodologie sollicitant la participation active et autonome des étudiants, l'utilisation par les étudiants de ressources, comme un

portefeuille de lectures, la réalisation par eux d'un jeu de type « Trivial poursuit ».

Nous pensons que ce dispositif de formation contribue particulièrement à l'acquisition de compétences professionnelles par les futurs enseignants. Des formateurs d'enseignants, voire d'autres professions, pourraient utilement s'en inspirer.

D COMME DESCRIPTION

Quel est le contexte institutionnel ?

Le dispositif de formation concerne une des deux activités interdisciplinaires de construction de l'identité professionnelle (AICIP), introduites dans la formation initiale des instituteurs et des régents : l'Identité enseignante. Rappelons que ces activités - la deuxième est constituée par « le Dossier de l'enseignant » - ont été intégrées à la formation des futurs enseignants depuis 2001.

Ce dispositif a été mis en place dans la première année de la section normale préscolaire de l'Ecole Normale Catholique du Brabant Wallon, site nivellois de la Haute Ecole Léonard de Vinci.

Volume horaire du dispositif : 40 heures, réparties tout au long de l'année académique.

Attribution de ces 40 h :

- 18 h « Identité enseignante », activité AICIP (M.P. Labrique),
- 12 h d'Ateliers de formation professionnelle (5 h M.P. Labrique, 7 h J. David),
- 8 h « Dossier de l'enseignant », activité AICIP (J. David),
- 2 h de Didactique de la religion (J. Dewez).

Après avoir élaboré un programme d'activités de formation, les enseignants ont transmis leurs desiderata de planification aux responsables du calendrier scolaire. Cette procédure leur a permis d'organiser la formation comme ils le souhaitaient, en fonction du type d'activités prévues.

Le dispositif de formation décrit dans ce document est développé depuis l'année académique 2002-2003.

Quelle est l'origine du dispositif de formation ?

Avant la mise en œuvre de la réforme, les formateurs abordaient déjà, depuis quelques années, la problématique de l'identité enseignante. Ils étaient en effet persuadés que l'acquisition, par les futurs enseignants, d'une identité professionnelle forte et positive était

extrêmement importante, et qu'il convenait, tôt dans leur formation, de les faire réfléchir à leurs rôles au sein de la société.

Cette sensibilisation, qui était intégrée dans la formation psychopédagogique, se faisait avant la Toussaint, de façon à préparer les étudiants au contact de la réalité professionnelle lors des stages.

La procédure utilisée présentait cependant des limites :

- le temps restreint consacré aux activités relatives à l'identité enseignante ne permettait pas vraiment aux étudiants de s'approprier une réelle identité professionnelle ;
- cette activité venait trop tôt : elle se déroulait alors que les étudiants n'avaient pas encore pris contact avec le milieu professionnel ;
- l'organisation, non orientée vers l'interdisciplinarité, ne permettait pas de considérer les différents aspects de la profession et de la formation, ni de les intégrer en un tout structuré.

Durant l'année 2001-2002, les formateurs avaient, pour « l'Identité enseignante », demandé aux étudiants la constitution d'un dossier intitulé « Etre enseignant aujourd'hui ». Ce dossier, qui devait présenter les différentes facettes du métier d'enseignant dans le monde actuel, ne donna pas entière satisfaction :

- le contenu abordé par les étudiants était assez redondant ;
- les travaux de groupes mis sur pied posèrent des problèmes de gestion et d'organisation ;
- des problèmes relatifs à l'écriture entravèrent les tâches à accomplir ;
- l'accompagnement des travaux et l'évaluation formative présentèrent des difficultés, de même que l'évaluation certificative, réalisée sur base de la remise du dossier et de la présentation orale de la partie jugée la plus faible par les étudiants.

Suite à ces constatations, les formateurs ont, pour 2002-2003, développé un programme intégré comprenant des activités variées, et notamment la réalisation d'un jeu basé sur les principes du « Trivial pursuit »

Quels sont les acteurs impliqués dans le dispositif ?

Côté formateurs, ils sont au nombre de trois :

- Marie Paule Labrique, psychopédagogue, qui, avant sa formation à la FOPA, a travaillé en tant qu'institutrice primaire pendant quatorze ans ; en normale préscolaire, outre le module décrit ici, elle est notamment chargée des cours de "Sociologie de l'éducation", "Maîtrise de la langue", "Initiation à la recherche documentaire" ainsi que des activités interdisciplinaires de construction de l'identité professionnelle de 2^e année : "Ouverture de l'école sur l'extérieur" et "Education à la diversité culturelle".

- Julie David, psychopédagogue également, chargée du "Dossier de l'enseignant" ainsi que des stages et de la coordination des Ateliers de Formation Professionnelle de première année ;
- Joseph Dewez, licencié en sciences religieuses, chargé de la "Didactique de la religion" et du cours d'"Ethique et d'histoire des religions".

La collaboration de ces trois formateurs n'est pas récente : ils avaient déjà, par le passé, préparé et réalisé ensemble plusieurs activités de formation et continuent à collaborer dans d'autres unités interdisciplinaires. Chacun d'eux intervient dans ce dispositif de formation de manière spécifique, selon ses compétences et ses intérêts, en sauvegardant à la fois la cohérence globale et la complémentarité de leurs approches respectives. Selon les moments, les interventions des formateurs se font de manière individuelle ou collective.

Les étudiants concernés appartiennent à la section normale préscolaire. Ils sont au nombre de 90, répartis le plus souvent en deux groupes, parfois en trois.

Quelles sont les activités effectuées par les étudiants ?

Diverses activités sont organisées pendant l'année : lectures, mises en situation, séances de structuration des informations, rencontres, exploitation des stages d'observation, réalisation de travaux. Ces activités sont réparties dans le temps de façon à préserver le fil conducteur de la formation et l'alternance méthodologique appropriée.

Au centre du dispositif de formation, on trouve l'élaboration, par les étudiants,

- de séries de questions à intégrer dans un jeu style « Trivial poursuit »,
- d'un schéma d'ensemble présentant les acteurs qui gravitent autour de l'enseignant maternel, assorti de quelques pages d'explicitation des rôles de chacun d'eux.

Ces activités ainsi que l'ensemble du dispositif sont décrites dans la partie Inventaire.

I COMME INVENTAIRE

Les informations présentées ci-dessous sont, pour une bonne part d'entre elles, reprises de documents de travail destinés aux étudiants.

Objectifs du dispositif de formation

Objectifs généraux

- *Faire découvrir aux étudiants de 1re année les différentes facettes du métier qu'ils se préparent à exercer.*
- *Les aider à se projeter personnellement à la fois dans la profession d'instituteur maternel et dans la formation initiale et continuée.*

La découverte de la fonction de l'instituteur maternel se réalise sous différents angles :

- *personnel et relationnel (l'enseignant est une personne, et cette personne entre en relation avec divers acteurs gravitant dans et autour de l'école),*
- *organisationnel (enseigner, c'est une fonction qui s'organise),*
- *institutionnel (l'institution scolaire est une réalité complexe),*
- *contextuel (le rôle de l'enseignant s'inscrit dans une société particulière, développant certaines attentes, certaines valeurs).*

Objectifs particuliers

Le dispositif de formation vise particulièrement à amener les étudiants à

Construire des savoirs :

- *le fonctionnement du système scolaire belge, les missions assignées à l'école par les autorités politiques, la place des programmes ;*
- *l'école dans la société ;*
- *les valeurs de l'école ;*
- *les partenaires de l'instituteur maternel et leurs fonctions respectives ;*
- *le rôle de l'instituteur maternel, les différentes pratiques à l'école maternelle aujourd'hui.*

Développer des savoir-faire :

- *synthétiser : distinguer l'essentiel de l'accessoire parmi toutes les informations reçues ;*
- *structurer ces informations pour une meilleure connaissance du système scolaire actuel ;*
- *communiquer par écrit : transmettre des informations de manière claire, structurée et soignée ; articuler logiquement son propos ;*
- *se constituer un lexique reprenant le vocabulaire spécifique utilisé au sein de l'AICIP.*

Renforcer des savoir-être :

- *travailler en équipe : respecter chaque membre du groupe en participant activement à l'élaboration du travail commun et en tenant ses engagements ;*
- *s'auto-évaluer et évaluer : se situer par rapport à ce qui est demandé, accepter le regard critique d'autrui et émettre des critiques constructives à propos des productions d'autrui ;*
- *être autonome : prendre en charge de manière responsable son propre projet de formation.*

Déroulement des activités

Un programme général des activités est élaboré par les formateurs. Ce programme est communiqué aux étudiants.

L'identité enseignante commence par une mise en situation utilisant le film de B. TAVERNIER « Ça commence aujourd'hui » :

- présentation du film ;
- à propos du film, expression, dans des travaux de groupes, de souvenirs et de sentiments relatifs à l'école, aux enseignants, aux élèves ;
- élaboration d'un schéma représentant les « acteurs » qui gravitent autour de l'enseignant et qui exercent une influence sur la manière dont il exerce son métier ainsi que les relations qu'ils entretiennent avec lui.

Cette activité permet aux étudiants d'exprimer leurs représentations par rapport à l'école, au métier d'instituteur maternel et à ses différents partenaires. Elle n'est pas évaluée.

- **Les séances suivantes abordent successivement différentes thématiques.** Exemples : les compétences requises, qui sont les enseignants ?, les enfants de la maternelle, le contexte institutionnel, la société et sa diversité culturelle, les acteurs qui gravitent dans et autour de l'école, les programmes, les valeurs...

Ces thèmes sont abordés de diverses manières :

- Généralement, avant l'activité en classe, les étudiants s'informent de manière individuelle. Pour cela, ils reçoivent progressivement des documents (articles, extraits d'ouvrages...) constitutifs d'un portefeuille de lecture. Il leur est demandé d'effectuer une lecture approfondie de ces documents. Les formateurs veulent ainsi souligner l'importance de la lecture pour les enseignants.
- Suit alors une structuration des informations pendant laquelle les renseignements recueillis sont complétés : discussions en classe, questions – réponses, orientation vers d'autres sources d'information (ex : observation lors des stages).
- Les informations recueillies sont enrichies par des rencontres avec les professionnels de terrain lors d'observations dans les classes maternelles et d'un panel organisé à la Haute Ecole, regroupant divers intervenants concernés par l'école maternelle.

- **Parallèlement, des productions sont attendues des étudiants :**

- L'élaboration collective (travail autonome en sous-groupe) d'un jeu de questions type « Trivial poursuit » portant sur les divers aspects de l'exercice de la profession.

Concrètement,

- Les groupes d'étudiants (5 étudiants par groupe) doivent rédiger tout au long de l'année des questions se rapportant à chacune des six catégories suivantes : les structures de l'enseignement, les lois et les décrets, la gestion quotidienne d'une classe maternelle, les partenaires de l'école, les programmes, l'enfant de maternelle. Ces catégories sont symbolisées par des cartes de couleurs différentes. Au total, chaque groupe doit rédiger 40 cartes de 6 questions.
- Pour rédiger les questions, le contenu de l'AICIP ne peut (ne doit) pas être la seule source d'informations. Celles-ci peuvent être extraites de différentes activités de formation - cours (de type A et B), modules interdisciplinaires, stages, rencontres, ateliers de formation professionnelle, lectures personnelles...
- Des critères d'évaluation sont communiqués aux étudiants dès le début de l'année :
 - *l'exactitude (précision dans la formulation des questions, exactitude et précision des réponses fournies) ;*
 - *la variété des sujets abordés (richesse d'ensemble : l'ensemble des questions « fait le tour » des aspects essentiels de l'identité des instituteurs - maternels en particulier) ;*
 - *le soin, la qualité orthographique.*
 - *N.B. Le groupe de travail doit être capable d'apporter la preuve de l'exactitude de toutes ses réponses (source d'information précise et fiable, disponible si nécessaire = sur demande des professeurs).*

- Les étudiants doivent organiser leur travail de groupe. L'activité, qui se déroule le plus souvent de façon autonome en dehors des cours proprement dits, peut comporter des phases individuelles suivies de mises en commun. Une séance de travail autonome centrée sur la mise au point (en sous-groupes) des questions est prévue en classe.
 - Les questions sont d'abord présentées, pour évaluation et correction par les professeurs, sur papier A4, en traitement de texte (pour y apporter les corrections requises aux fins de « publication »), en respectant la mise en page communiquée.
 - Après mise en forme finale, le partage du jeu - sous forme de jeu collectif - s'effectue ensuite lors d'une séance de travail.
- L'élaboration individuelle d'un schéma d'ensemble des « acteurs » qui gravitent dans et autour de l'école et qui influencent l'exercice de la profession d'instituteur (maternel), accompagnée d'une production écrite (individuelle): « Ce que je retiens d'essentiel à propos de chacun de ces « acteurs » à l'issue de l'AICIP » + « Les questions que je me pose à l'issue de cette formation » - > 10 pages maximum.

Evaluation

L'unité de formation est certificative. La note finale dépend de trois éléments :

- la série de questions élaborées en sous-groupes et destinées à alimenter le jeu collectif « Trivial poursuit de l'enseignement » : 30 % ;
- le travail individuel (schéma + commentaires + questions) : 30 % ;
- les connaissances acquises vérifiées lors d'un examen écrit en juin, à préparer sur base de questions communiquées aux étudiants : 40 %.

Principes méthodologiques mis en œuvre

- Utilisation d'une méthodologie sollicitant la participation active des étudiants.
- Travail en sous-groupes autonomes, avec des moments de partage et de synthèse.
- Prise en compte de l'aspect ludique ; le jeu permet
 - d'identifier les sources d'information nécessaires,
 - de chercher et de comprendre les informations,
 - de partager les informations rassemblées,
 - d'intégrer les informations provenant de différentes sources dans un même outil,
 - d'orienter les activités vers un but final (la production d'un jeu),
 - de joindre l'utile à l'agréable.

- Intégration des différentes activités dans un plan d'ensemble préétabli, en respectant un fil conducteur bien explicité.
- Importance de la contextualisation, de la prise en compte de la réalité professionnelle par des observations, des rencontres.
- Découverte progressive de cette réalité par les étudiants au départ de leurs représentations.
- Mise à disposition des étudiants d'outils favorisant cette appropriation : portefeuille de lecture, notes de cours, références bibliographiques...
- Alternance d'activités variées, en ce qui concerne les thèmes, la méthode et les intervenants.
- Travail d'équipe des enseignants.
- Fonctions essentielles des enseignants : organiser et planifier les apprentissages, mettre sur pied des activités de formation, apporter l'aide méthodologique nécessaire, compléter l'information, favoriser la réflexion et l'expression individuelle et collective, évaluer.

P COMME PROFESSIONNALISANT

Dans le dispositif de formation décrit, nous pouvons identifier de nombreux facteurs susceptibles de favoriser l'acquisition des compétences professionnelles, et donc de l'identité de l'enseignant.

En voici quelques-uns illustrés dans le dispositif de formation.

- ✓ **La mise en situation dans des contextes d'action significants**, avec la rencontre de situations réelles, complexes, multidimensionnelles, et la mise en œuvre de démarches pour aider les étudiants à en identifier les composantes :
 - lors des stages, les étudiants sont en contact direct avec la réalité qu'ils découvrent dans sa globalité ; ils discutent ensuite de leurs observations avec leurs professeurs ;
 - des échanges avec les maîtres de stage et des rencontres avec les professionnels de terrain leur permettent d'identifier les nombreux ingrédients de la réalité, et d'appréhender les situations selon le point de vue d'un enseignant.
- ✓ **La réalisation d'activités de production et de communication, particulièrement significantes pour les étudiants :**
 - au terme de l'année académique, ils doivent avoir rédigé les questions d'un jeu type « Trivial poursuit » sur la profession d'enseignant ;
 - une séance de travail est consacrée à la communication des questions à l'ensemble des étudiants et au jeu proprement dit.
- ✓ **Les interactions entre les étudiants :**
 - les étudiants travaillent en groupe pour choisir le contenu des questions, rechercher et vérifier les informations, formuler les questions et les réponses du jeu ;

- ces travaux de groupes exigent, de la part des étudiants, une solide organisation du travail (planification, répartition des tâches, mise en commun...).
- ✓ **L'exploitation de ressources variées ainsi que l'intégration d'acquis personnels :**
 - selon l'activité, différentes ressources sont utilisées - documents écrits, documents audiovisuels et informatiques ;
 - au cours de l'année, les étudiants reçoivent progressivement les documents constitutifs d'un portefeuille de lecture (extraits d'ouvrages, articles...) et un syllabus ;
 - pour rédiger les questions et les réponses du jeu, ils consultent des sources d'information variées afin de vérifier la validité du contenu.
- ✓ **La réflexion de type anticipatif à propos des divers aspects de la profession, la réflexion dans l'action et la réflexion sur l'action :**
 - à différents moments de la formation (notamment avant, pendant et après les stages), les étudiants sont invités à réfléchir à propos de leurs observations
 - avant les stages, ils anticipent ce qu'ils pensent pouvoir observer,
 - pendant les stages, ils décrivent le plus objectivement possible ce qu'ils observent,
 - après les stages, ils analysent leurs observations et confrontent celles-ci avec ce qu'ils avaient anticipé ;
 - en fin d'année, ils doivent rédiger les questions qu'ils se posent à l'issue de la 1re.
- ✓ **La conceptualisation** qui est favorisée par la verbalisation d'éléments d'ordre cognitif et affectif, la prise en compte et l'intégration des connaissances acquises progressivement
 - après le visionnement du film, de même qu'après les observations dans les écoles, les étudiants sont invités à exprimer les sentiments qu'ils ont éprouvés ;
 - les questions du jeu doivent être élaborées en utilisant les informations fournies par différents cours, et pas seulement par « l'Identité enseignante » ;
- ✓ **L'évaluation des activités de formation :**
 - des critères de qualité concernant les questions et les réponses du jeu sont communiqués aux étudiants ;
 - « l'Identité enseignante » est certificative : la note pour ce cours intervient dans l'évaluation de fin d'année.
- ✓ **La réflexion de type anticipatif à propos des divers aspects de la profession, la réflexion dans l'action et la réflexion sur l'action :**
 - à différents moments de la formation (notamment avant, pendant et après les stages), les étudiants sont invités à réfléchir à propos de leurs observations
 - avant les stages, ils anticipent ce qu'ils pensent pouvoir observer,
 - pendant les stages, ils décrivent le plus objectivement possible ce qu'ils observent,
 - après les stages, ils analysent leurs observations et confrontent celles-ci avec ce qu'ils avaient anticipé ;
 - en fin d'année, ils doivent rédiger les questions qu'ils se posent à l'issue de la 1re.

- ✓ **La réflexion sur l'identité professionnelle** - organisation d'activités permettant de faire prendre conscience de ses représentations et de les faire évoluer :
 - le dispositif de formation vise essentiellement la découverte, par les étudiants, des différentes facettes du métier qu'ils se préparent à exercer ainsi que la projection dans celui-ci ;
 - cette réflexion sera poursuivie en deuxième année, notamment dans le cadre des unités de formation "Ouverture de l'école sur l'extérieur" et "Education à la diversité culturelle";
 - à partir du visionnement du film de B. Tavernier et de leurs acquis personnels, les étudiants expriment leurs représentations par rapport à l'école, en particulier en traçant un schéma dans lequel ils situent les « acteurs » en relation avec les instituteurs maternels ; ce schéma n'est pas évalué ;
 - en cours d'année, ils modifient ce schéma en fonction des connaissances acquises, des problèmes identifiés, des professionnels rencontrés... ; le travail n'est remis aux professeurs qu'en fin de première.

- ✓ **La motivation** - proposition d'activités signifiantes et ludiques :
 - l'aspect ludique est utilisé en tant que facteur motivant ; autres éléments allant dans ce sens : la variété des activités, la rencontre de professionnels de terrain, la variété des supports pédagogiques... ;
 - les travaux de groupes, mis en place pour élaborer les questions et les réponses, se font la plupart du temps de façon autonome, en dehors des heures de cours.

R COMME REFERENCES

Contenu du portefeuille de lecture qui accompagne la formation :

L'identité enseignante

- Arnaud COLLETTE et Philippe LEDENT, "*Rencontre avec Bertrand Tavernier. Entre espoir et colère.*" in *Le Matin*, 31/03/1999.
- Jacques LIESENBORGHS, "*Osez l'école... autrement*" in *La Libre Belgique*, 27/06/01.
- Sabine VAN TRIMPONT, "*T'as vu la tête du prof ?*" in *L'école et votre enfant, Les dossiers du journal de votre enfant*, 98/99/3, Ligue des Familles, p. 36.

- Joseph STORDEUR, "Former des enseignants chercheurs" in *Le Ligueur* n° 33, 24/08/94, p. 7.
- Florence CASTINCAUD, "Un métier de seigneurs" in *Les Cahiers Pédagogiques*, n° 380, janvier 2000, p. 3.
- Pierre GAUTHY, "Lettre ouverte à Monsieur l'instituteur" in *La Libre Belgique*, dossier, 16/06/93.
- Philippe BEAGUE, "Ma nouvelle institutrice a du vague à l'âme" in *L'école et votre enfant, Les dossiers du journal de votre enfant*, 98/99/3, Ligue des Familles, pp. 4-5.
- Iona BOSMANS, "Le plus beau métier du monde ?" in *Le Vif/L'Express*, 24/05/2002, pp 16-17.
- Jacques LIESENBORGHS, "Enseignant, un beau métier ?" in *Le Ligueur*, 26/04/2000.
- Philippe LECARME, "Et à la télé, quelle image ?" in *Les Cahiers Pédagogiques*, n° 380, janvier 2000, pp. 51-52.
- (Danielle Mouraux, *"Entre peluche et tableau noir... l'école maternelle"*, De Boeck/Ligue des familles, 1992 : livre à se procurer).
- Maurice TARDIF et Claude LESSARD, "L'école change, la classe reste" in *Sciences Humaines*, n° 111, décembre 2000, pp. 22-27.
- Dorothee KLEIN, "Traitements, vacances. La profession au banc d'essai" in *Le Vif/L'Express*, 7/09/2001, pp. 50-51.

Les parents et l'école

- Bernard DEFRANCE, "Vous n'allez pas m'apprendre mon métier !" in *Les parents, les profs et l'école*, Syros, Paris, 1998, pp 13-23.
- Reine VANDERLINDEN, "Parents-enseignants : quel espace pour le dialogue ?" in *L'école et votre enfant, Les dossiers du journal de votre enfant*, 98/99/3, Ligue des Familles, pp 24-25.
- Danielle MOURAUX, "L'école gratuite, ça coûte !" in *L'école et votre enfant, Les dossiers du journal de votre enfant*, 98/99/3, Ligue des Familles, p. 29.

- Anne-Marie PIRARD, "Familles-école : ébauche d'un partenariat" in *Le Ligneur*, 25/04/2001.
- Anne-Marie PIRARD, "Famille-école : un dialogue impossible ? " in *Le Ligneur*, 26/05/99.
- Danielle MOURAUX, "Enseignants et parents : à chacun ses missions !" in *Le Ligneur*, 26/05/99.
- Anouck THIBAUT, "Conseils de participation : peut mieux faire !" in *Le Ligneur*, 30/05/2001.
- Jacques SEPULCHRE, "Parents entre responsabilité et démission" in *Le Ligneur*, 29/03/2000.
- Jacques CORNET, "Typologie des rapports au savoir" in *Echec à l'Echec* n° 147, mars 2001, p.5.
- Anouck THIBAUT, "Voyage au cœur de neuf Conseils de participation !" in *Le Ligneur*, 26/05/1999.

Structures de l'enseignement

- Bureau International de l'Education, Le développement de l'éducation, Rapport de la C.F. de Belgique, 2001 : Première partie, chapitre 2 : "*Les principes fondamentaux de l'éducation formelle*", pp. 14 - 17.
- Bureau International de l'Education, Le développement de l'éducation, Rapport de la C.F. de Belgique, 2001 : Première partie, chapitre 3 : "*Les objectifs et la structure du système éducatif formel en Communauté française*", pp. 18-24.
- Pierre BLAISE, "Les réseaux d'enseignement à la lumière de l'actualité" in *Le Ligneur* 10/4/96 et 17/4/96 (4 p.).
- "Une "guerre" entre chrétiens et laïques avant le Pacte scolaire" in *Le Soir*, N° spécial "Comprendre la Belgique", 4/10.1994 (1 p.).

Décrets, programmes, missions de l'école fondamentale

- Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (24/7/97) : les extraits suivants :
 - Chapitre I. Champ d'application et définitions (pp 4-6)
 - Chapitre II. Des objectifs généraux de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire (pp 7-9)
 - Chapitre III. Des objectifs particuliers communs à l'enseignement fondamental et au 1er degré de l'enseignement secondaire (pp 10-12)
- "Mon école comme je la veux. Ses missions. Mes droits et mes devoirs" (2 p.)
- Pierre BOUILLON, "Le décret-missions produit lentement ses effets" in *Le Soir*, 18/6/98
- (1 p.).
- Henry LANDROIT, "Enseignement primaire : demandez le programme !" in *Le Ligeur*, sept. 90 (2 p.).
- Bureau International de l'Education, *Le développement de l'éducation*, Rapport de la C.F. de Belgique, 2001 : Seconde partie, chapitre 3 : "Une meilleure prise en compte du principe d'équité", pp. 97-102.

École et société

- "Droit à l'éducation. L'école, c'est l'avenir !" in *Droits de l'enfant, d'ici et d'ailleurs, Les Cahiers du Petit Ligeur* n° 13, De Boeck-Ligue des Familles, 1997, pp. 10-11.
- Pierre BOUILLON, "Laurette Onkelinx au-delà de la colère des profs" in *Le Soir* 4/08/97.
- Luc DE BRABANDERE et Anne MIKOLAJCZAK, "Quelques idées pour l'école", in *La Libre Belgique*, juin 1991 (1 p.).
- Gérard FOUREZ, "Eduquer. Ecoles, éthiques, sociétés", De Boeck Université, coll. Pédagogies en développement, Bruxelles, 1990 : les extraits suivants :
 - Introduction (pp. 19-24)
 - Chapitre 4 : L'institution-école et les politiques scolaires (pp. 95-103 et 137-139).

(• Tavernier Bertrand, *Ça commence aujourd'hui*, film, France, 1999).

Les partenaires de l'école

- SIEP, "Instituteur maternel", 3 p.

- Ligue des Familles, "L'école maternelle accueille des enfants, pas des pré-écoliers", in *Le Journal de votre Enfant*, fiche 14.
- Ligue des Familles, "Apprendre en s'amusant..." in *Le Journal de votre Enfant*, fiche 38.
- "L'enseignant ne devra plus être seul" in *La Libre Belgique*, 1/9/99 (2 p.).
- Danielle MOURAUX, "Parents, vous pouvez participer à la vie des écoles" in *Le Ligeur*, 26/8/98 (1 p.).
- Centre Psycho-Médico-Social Libre, lettre aux parents des élèves nouvellement inscrits + textes de loi précisant les missions P.M.S. et leurs modalités d'application (2 p.).
- Thérèse Jeunejean, "La solitude du directeur de l'école fondamentale" in *Le Ligeur*, 23/4/1997 (1 p.).

L'école et les valeurs

- Jacques BERNARDIN, "L'école face à l'avenir" in *GFEN 28*, Spécial Du sens de l'école, juin 1997, pp. 5-11.
- Philippe MEIRIEU, "Quels savoirs pour une citoyenneté aujourd'hui ?" in *GFEN 28*, Spécial Du sens de l'école, juin 1997, pp. 13-33.
- Gérard FOUREZ, "La transmission des valeurs à l'école" in *Humanités Chrétiennes* n°4/1974, pp. 367-376.
- "La démocratisation de l'enseignement est menacée", entretien de Matéo Alaluf avec Donatienne Stévigny in *Le Journal du Mardi*, 31/8 - 6/9/99 (2 p.).
- Danielle MOURAUX, "*Les jeunes et les valeurs*", Carte Blanche de l'Atelier n°1 : Familles, écoles, société : entre valeurs démocratiques et valeurs élitistes, les Etats Généraux de l'Ecologie Politique, Forum Enseignement, Liège, 26/4/97 (6 p.).

O COMME OBSERVATIONS

Le dispositif de formation, dans la forme décrite ici, est dans sa première année de développement. Par conséquent nous ne disposons pas, à l'heure actuelle, d'informations concernant l'évaluation de sa mise en œuvre.

S COMME SYSTEME

L'Ecole Normale Catholique du Brabant Wallon, implantation de Nivelles de la Haute Ecole Léonard de Vinci

Présentation générale

La Haute Ecole Léonard de Vinci créée dans le cadre du Décret de la Communauté française de Belgique de 1995 rassemble six instituts associés qui dispensent l'enseignement supérieur non-universitaire, dont l'Ecole Normale Catholique du Brabant Wallon.

Elle réunit les six catégories de l'enseignement de ce niveau : le pédagogique, l'économique, le paramédical, le social, le technique et la traduction-interprétation.

Elle appartient au réseau libre subventionné de la Communauté française de Belgique.

Sa population compte environ 5 500 étudiants.

L'Ecole Normale Catholique du Brabant Wallon est installée sur deux sites : Louvain-la-Neuve et Nivelles. Il s'agit d'une école supérieure dont le but premier réside dans la formation des enseignants. Les études qui y sont organisées débouchent sur l'obtention des diplômes d'instituteur maternel, d'instituteur primaire et de régent.

Sa population compte plus de 700 étudiants.

La section normale maternelle date de 1889 : cette année-là, les Sœurs de l'Enfant-Jésus ouvrirent un département formant des institutrices maternelles au sein de leur école normale de Nivelles.

L'esprit de la formation (extrait de la brochure de présentation de l'école)

Apprendre à apprendre à L'Ecole Normale Catholique du Brabant Wallon se traduit par :

◇ **Organiser des apprentissages et éduquer**

Concevoir et mettre en œuvre des moyens qui aident l'enfant et l'adolescent à construire ses apprentissages et donc à grandir (stages dans l'enseignement, exercices didactiques en écoles partenaires, etc.).

◇ **Maîtriser des savoirs**

Comprendre en profondeur les contenus à enseigner et en définir les enjeux sociaux et culturels. Connaître la personne qui apprend et les conditions de son apprentissage (cours, formation spécialisée et psychopédagogique, travaux de recherche, séminaires, etc.).

◇ **Articuler théorie et pratique**

Penser ses pratiques en référence à des cadres théoriques et s'inspirer d'éléments théoriques pour guider son action. Alternier observations pratiques sur le terrain et diverses activités réflexives à l'école normale (ateliers de formation pratique, guidance intensive et suivie de stages, etc.).

◇ **Avoir le souci de l'interdisciplinarité**

Considérant l'apprenant comme une personne globale et non pas comme une personne faite de registres cloisonnés à laquelle il faut enseigner des savoirs fractionnés. Donner du sens et de la cohérence à son enseignement par une approche centrée sur la complexité de la réalité (résolution de problèmes complexes, préparation et analyse de séquences d'enseignement avec des formateurs de différentes disciplines, réalisation de projets interdisciplinaires, etc.).

◇ **Valoriser les différences**

Valoriser chacun dans ses particularités. Proposer des stratégies adaptées aux différences. Organiser des activités pour rencontrer d'autres cultures, mettre en œuvre des pratiques pédagogiques adaptées à l'enfant et à l'adolescent en difficulté.

◇ **Etre autonome**

Prendre conscience de ses aptitudes, de ses besoins, de ses limites, de ses projets. Etre capable de les assumer. Les gérer en collaboration avec les autres (prise d'initiative et de responsabilité lors des stages, réalisation de travaux personnels et de groupes, participation active des étudiants aux évaluations, construction d'un projet professionnel personnel, etc.).

◇ **Etre un partenaire engagé**

Devenir un acteur de changement. Partager avec d'autres la responsabilité de projets dans le cadre de sa profession (participation aux organes de gestion de l'école normale, partenariat dans les écoles de stage, implication dans le choix et l'organisation des diverses activités de formation, etc.).

◇ **Etre en recherche**

Se poser des questions. Analyser avec méthode les situations-problèmes rencontrées. Chercher et expérimenter des démarches nouvelles (travaux de recherche dans le cadre des cours, travail de fin d'études en liaison avec la pratique professionnelle, valorisation des démarches d'auto-évaluation, etc.).

◇ **Etre une personne en relation, en devenir**

Travailler en équipe, gérer la dynamique d'un groupe, entretenir des relations positives avec autrui, former à la communication et entrer ainsi dans un processus de développement personnel.

La formation d'instituteur (trice) préscolaire (extrait de la brochure de présentation de l'école)

Parmi les métiers de l'enseignement, celui d'instituteur (trice) préscolaire se distingue par la prise en charge de jeunes enfants (de 2,5 à 5 ans) et par le caractère global de l'acte pédagogique mettant en jeu chez l'enfant plusieurs compétences de base dans des situations éducatives réelles ou simulées. Dès la première année d'école, la préoccupation de l'instituteur (trice) est de viser au développement psychomoteur, social et artistique de l'enfant dans son environnement. Il s'agit de mettre les enfants en situation d'apprentissage pour goûter, s'émouvoir, éprouver, découvrir, raisonner, agir, communiquer, aimer, etc.

Dans le cadre de cette formation, l'accent est notamment mis sur :

- l'observation de l'enfant ;
- l'exploration sensorielle et motrice de l'environnement ;
- les activités psychomotrices et de bien-être ;
- la gestion des conflits et l'apprentissage de la coopération ;
- l'expression des sentiments ;
- l'approche ludique ;
- la résolution de problèmes ;
- la pédagogie par projet ;
- la créativité ;
- l'apprentissage des fondements de la mathématique, de la lecture, de l'écriture et de l'éveil, pour faciliter l'entrée à l'école primaire.

Cette formation interdisciplinaire privilégie les démarches d'apprentissage constructivistes qui permettent de susciter activement le questionnement en croisant les approches des différentes disciplines.

Les qualités requises pour exercer ce métier sont en outre la disponibilité, la patience, l'amour des enfants, des talents d'organisation, la faculté d'être à l'écoute, la capacité d'observer, la rigueur, la créativité ainsi qu'un sens aigu de l'organisation et du travail en équipe en concertation avec les autres enseignants préscolaires et primaires.